



Nantes, le 1^{er} décembre 2021

Fonds Social Européen

Ajustement de la dotation financière régionale Pays de la Loire du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion » 2014-2020 (transferts entre axes et crédits REACT EU)

Montant de la dotation financière régionale des crédits REACT-EU et répartition infra régionale (par territoires départementaux)

Montant de la dotation financière régionale Pays de la Loire du PON FSE + 2021-2027 et calendrier prévisionnel de mise en œuvre

POUR INFORMATION

Ajustement de la dotation financière régionale

Les orientations stratégiques relatives à la gestion financière de la fin de la période de programmation du FSE 2014-2020 ont conduit l'Autorité de gestion déléguée (AGD) à réaliser des transferts entre axes¹ au sein du volet déconcentré Pays de la Loire du programme opérationnel national FSE (PON FSE). Ces transferts entre axes ont permis de répondre aux demandes de crédits d'intervention de plusieurs organismes intermédiaires (OI) et de garantir une continuité d'action en 2021.

Le montant de la dotation financière régionale de 90 450 679 euros a été abondé d'une enveloppe de 6 873 219 euros² de crédits au titre de l'initiative REACT-EU³ par un courrier du Délégué général de la DGEFP⁴ du 7 septembre 2021 adressé au Préfet de région.

Ces crédits REACT EU s'inscrivent dans le cadre de deux nouveaux axes du PON FSE 2014-2020. L'axe 5 « *lutter contre les conséquences sociales de la crise sanitaire et préparer la reprise* » pour les crédits d'intervention et l'axe 6 pour les crédits d'assistance technique « *assistance technique REACT EU* ».

Ces éléments ont conduit l'AGD à ajuster le plan financier régional du PON FSE 2014-2020. Le montant total de la dotation financière régionale s'élève désormais à 97 145 694 euros.

Le tableau annexé à la présente note décline par objectif spécifique (OS), le plan financier régional actualisé du PON FSE 2014-2020.

¹ validés lors du Comité régional de suivi en consultation écrite du 21/04 au 11/05/21

² dont 6 632 656 euros de crédits d'intervention et 240 563 euros de crédits d'assistance technique

³ Acronyme de « *Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe* », soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe. Les fonds REACT-EU soutiennent la réparation des conséquences, notamment sociales, de la pandémie de COVID-19

⁴ Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, autorité de gestion (AG) du programme national FSE

Montant de la dotation financière régionale des crédits REACT-EU et répartition par territoires départementaux

L'enveloppe de 6 873 219 euros de crédits au titre de l'initiative REACT-EU attribuée à l'Etat en région des Pays de la Loire a vocation à être mise en œuvre par les OI, délégataires de gestion des crédits du FSE.

Le Délégué général mentionne la nécessité « *d'apporter une attention particulière au renforcement de l'accompagnement global mis en œuvre par les Départements en complément des moyens mobilisés par Pôle emploi sur ce dispositif* ».

Il ajoute que « *le renforcement des moyens mobilisés en faveur d'un accompagnement global des personnes rencontrant des difficultés d'insertion peut également passer par la garantie d'activité départementale* ».

L'accentuation donnée aux utilisations par la collectivité départementale laisse une place « *aux autres collectivités que les départements (PLIE...)* ». En effet, « *les crédits REACT-EU pourront être également mobilisés pour soutenir les parcours d'insertion portés* » par elles.

L'AGD a procédé à une répartition de l'enveloppe régionale REACT-EU par territoires départementaux conformément aux informations données dans le cadre de la consultation écrite du Comité régional de programmation (CRP) pour le PON FSE du 14 octobre 2021.

Cette répartition a été réalisée selon les proportions à l'œuvre lors de l'attribution initiale des crédits FSE pour la programmation 2014-2020, programmation à laquelle se rattachent les ressources supplémentaires REACT-EU.

La répartition est la suivante :

	(en euros)
	Crédits d'intervention REACT-EU
Département de la Loire-Atlantique	2 499 659,78
Département du Maine-et-Loire	1 409 088,35
Département de la Mayenne	494 416,97
Département de la Sarthe	1 202 202,32
Département de la Vendée	1 027 288,58
Total	6 632 656,00

L'enveloppe est signifiée au Département en sa qualité légale de chef de file de l'insertion.

La charge revient au Département, d'une part d'identifier les besoins en crédits nécessaires au déploiement des actions spécifiques prioritaires dont il serait porteur, d'autre part de définir, en concertation avec les collectivités porteuses de Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), le montant affecté aux interventions de ces dernières.

Les crédits d'intervention seront assortis de crédits d'assistance technique. Le niveau de ces derniers tiendra aussi compte de la charge d'activité de l'AGD en relation avec les nouveaux crédits REACT-EU.

Les précisions suivantes sont données quant à l'emploi des crédits REACT-EU :

- 31/12/2022 : date limite de programmation des opérations,
- intégration, par avenant, aux conventions de subvention globale en cours.

Montant de la dotation financière régionale Pays de la Loire du PON FSE + 2021-2027 et calendrier prévisionnel de mise en œuvre

La France bénéficie pour la programmation FSE+ 2021-2027 d'une dotation de 6 674 millions d'euros. Cette enveloppe est répartie entre un PON FSE+ piloté par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion de 4 085 millions d'euros, un PON FSE+ piloté par le ministère des Solidarités consacré à l'aide alimentaire de 582 millions d'euros et des programmes pilotés par les conseils régionaux à hauteur de 2 007 millions d'euros.

Le PON FSE+ piloté par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion se décomposera entre un volet déconcentré de 2 586 millions d'euros, un volet central de 1 342 millions d'euros et une dotation de 157 millions d'euros de crédits d'assistance technique.

Il a été retenu le principe d'une reconduction des enveloppes de la programmation 2014-2020 à laquelle est appliquée de façon uniforme une baisse de 11% de la part du volet déconcentré.

Cette baisse est liée à la recentralisation du financement par le FSE+ de certains dispositifs et à la baisse du volume global de crédits FSE+ alloués au programme national FSE+ par rapport à la programmation antérieure.

Une enveloppe de 80 640 217 euros⁵ de crédits pour la programmation FSE+ 2021-2027⁶ est attribuée à l'Etat en région des Pays de la Loire par un courrier du Délégué général de la DGEFP du 26 octobre 2021 adressé au Préfet de région.

L'AGD procédera à la répartition de cette dotation par priorité du programme dans le respect des contraintes réglementaires avant le 31 décembre 2021.

Au cours du premier trimestre 2022, elle répartira les crédits au sein des priorités par objectif spécifique et déterminera le montant qui sera délégué à chaque OI de la région des Pays de la Loire.

La DGEFP, autorité de gestion du PON FSE+ adressera le projet de PON FSE+ à la Commission européenne dans les trois mois qui suivront l'envoi par la France de l'Accord de partenariat définissant la stratégie française d'utilisation des fonds européens structurels et d'investissement 2021-2027.

⁵ dont 2 322 045 euros de crédits d'assistance technique

⁶ Le PON FSE+ ne comprendra pas les crédits du Fonds de Transition Juste (FTJ). Le FTJ donnera lieu à un programme national dédié. En Pays de la Loire, le département de Loire-Atlantique étant éligible au FTJ, des crédits seront délégués à l'AGD pour décliner le volet « social » du Plan Territorial de Transition Juste (PTTJ). Le volet « développement économique » du PTTJ sera géré par la Région des Pays de la Loire, laquelle veille à la coordination globale.

Plan financier régional du PON FSE 2014-2020, volet Pays de la Loire			Plan financier antérieur	Mouvements	Nouveau plan financier
<ul style="list-style-type: none"> • Déclinaison par OS des transferts entre axes validés lors du Comité régional de suivi en consultation écrite du 21/04 au 11/05/2021 • Prise en compte des crédits REACT-EU notifiés au préfet de région par courrier du 07/09/2021 (axes 5 et 6) 					
Axe 1	Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs, soutenir les mobilités professionnelles et développer l'entrepreneuriat		15 899 571	-800 000	15 099 571
↳ Objectif thématique	OT 8	Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main d'œuvre	8 504 973	-700 000	7 804 973
↳ priorité investissement	PI 8.1	<u>L'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives</u>	1 704 973	-300 000	1 404 973
↳ objectif spécifique	OS 1	Augmenter le nombre de participants DE ou inactifs accompagnés, en ciblant les jeunes, les moins qualifiés, les seniors...	1 704 973	-300 000	1 404 973
↳ priorité investissement	PI 8.3	<u>L'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes</u>	6 800 000	-400 000	6 400 000
↳ objectif spécifique	OS 1	Augmenter le nombre de créateurs ou de repreneurs accompagnés	6 800 000	-400 000	6 400 000
↳ Objectif thématique	OT 10	Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle	7 394 598	-100 000	7 294 598
↳ priorité investissement	PI 10.1	<u>La réduction et la prévention du décrochage scolaire et la promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement</u>	7 394 598	-100 000	7 294 598
↳ objectif spécifique	OS 1	Augmenter le nombre de jeunes de moins de 25 ans participant à des actions de prévention de décrochage scolaire	7 394 598	-100 000	7 294 598
Axe 2	Anticiper les mutations et sécuriser les parcours et les transitions professionnels		10 994 390	-3 300 000	7 694 390
↳ Objectif thématique	OT 8	Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main d'œuvre	10 994 390	-3 300 000	7 694 390
↳ priorité investissement	PI 8.5	<u>L'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs</u>	10 594 390	-3 100 000	7 494 390
↳ objectif spécifique	OS 1	Améliorer la gestion de l'emploi et des compétences en appuyant les démarches d'anticipation et de gestion des mutations	3 000 000	-500 000	2 500 000
↳ objectif spécifique	OS 2	Mobiliser les entreprises, notamment les PME et les branches pour développer l'égalité salariale et professionnelle	300 000	-200 000	100 000
↳ objectif spécifique	OS 3	Former les actifs occupés qui bénéficient le moins de la formation, les moins qualifiés, les femmes et les seniors	7 294 390	-2 400 000	4 894 390
↳ priorité investissement	PI 8.6	<u>Le vieillissement actif et en bonne santé</u>	400 000	-200 000	200 000
↳ objectif spécifique	OS 1	Mettre en place des actions de gestion des âges en entreprise visant à améliorer les conditions de travail des seniors	400 000	-200 000	200 000
Axe 3	Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion		61 367 976	4 100 000	65 467 976
↳ Objectif thématique	OT 9	Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination	61 367 976	4 100 000	65 467 976
↳ priorité investissement	PI 9.1	<u>L'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi</u>	61 367 976	4 100 000	65 467 976
↳ objectif spécifique	OS 1	Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne	49 000 000	5 500 000	54 500 000
↳ objectif spécifique	OS 2	Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion	5 367 976	-1 400 000	3 967 976
↳ objectif spécifique	OS 3	Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'ESS	7 000 000	0	7 000 000
Axe 4	Assistance technique		2 188 742	-178 204	2 010 538
↳ objectif spécifique	OS 1	Piloter, coordonner, animer, évaluer le PON et appuyer sa mise en œuvre	2 188 742	-178 204**	2 010 538
Axe 5	Lutter contre les conséquences sociales de la crise sanitaire et préparer la reprise (REACT-EU)		0	6 632 656	6 632 656
↳ Objectif thématique	OT 13	Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie	0	6 632 656	6 632 656
↳ priorité investissement	PI 13.1	<u>(FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie</u>	0	6 632 656	6 632 656
↳ objectif spécifique	OS 1	Améliorer l'insertion des personnes le plus impactées par la crise, notamment les inactifs, les jeunes et demandeurs d'emploi de longue durée, et améliorer l'offre d'insertion	0	6 632 656	6 632 656
Axe 6	Assistance technique REACT-EU		0	240 563	240 563
↳ objectif spécifique	OS 1	Appuyer la mise en œuvre des crédits REACT-EU et évaluer leur impact	0	240 563	240 563
TOTAL AXES PON FSE			90 450 679	6 695 015	97 145 694

** Baisse en lien avec la prise en charge, par le volet central du programme FSE, des dépenses de rémunération des postes de contractuels financés sur AT travaillant pour l'AGd (suivant dernière notification des nouvelles dépenses reçue le 6/8/2021)